

ARCHÉOLOGIE  
DE LA FRANCE  
INFORMATIONS

## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Languedoc-Roussillon | 1996

---

### Nissan-lez-Ensérune – *Oppidum* d'Ensérune

Cécile Dubosse

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12189>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la culture

#### Référence électronique

Cécile Dubosse, « Nissan-lez-Ensérune – *Oppidum* d'Ensérune », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Languedoc-Roussillon, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 19 avril 2019.  
URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12189>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Nissan-lez-Ensérune – *Oppidum* d'Ensérune

Cécile Dubosse

---

## Identifiant de l'opération archéologique :

Date de l'opération : 1996 (SD)

Inventeur(s) : Dubosse Cécile

- 1 À la suite de la forte tempête qui a frappé la région en février 1996, le bois de pins, situé sur la partie sommitale de l'*oppidum*, immédiatement à l'ouest du musée, a dû être abattu dans sa totalité. Cette pinède, plantée au début du siècle, n'avait fait jusqu'alors l'objet d'aucune fouille. L'opération, qui s'est déroulée du 15 au 30 juin 1996, devait permettre d'appréhender l'épaisseur des dépôts archéologiques et la densité des vestiges conservés dans ce secteur, avant le nouvel aménagement paysager de cette partie du site. La surface délimitée représente environ 1 700 m<sup>2</sup> (Fig. n°1 : Ensérune – secteur de « La Pinède ». Plan d'ensemble des sondages réalisés en 1996 (indication du tronçon ouest de l'enceinte décrite par Jean Jannoray : mur f)). Le décapage total s'étend sur 52 m<sup>2</sup>. Nous avons réalisé huit sondages : six de 4 m<sup>2</sup> au centre de la zone à explorer, deux plus étendus sur la pente méridionale (respectivement de 12 m<sup>2</sup> et 16 m<sup>2</sup>). L'essentiel du travail a consisté en un minutieux décapage superficiel afin de préserver les structures en place pour le jour où une exploration systématique de la zone serait programmée. Nous avons par conséquent arrêté la fouille dès l'apparition des premiers niveaux archéologiques homogènes.
- 2 Toutes les fourchettes chronologiques proposées sont des horizons probables qui demanderont à être confirmés ultérieurement par des fouilles plus amples. En effet, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit là de sondages limités ; la dimension réduite des fenêtres ouvertes et la courte durée de cette campagne ne nous donnent aucun résultat significatif quant à l'évolution de l'urbanisme de cette partie du plateau.

## Les recherches sur la partie sommitale du site

- 3 Alors que des vestiges de construction ont été découverts sous le musée actuel, le secteur exploré en 1996, n'a pas permis la découverte de mur ou autre structure en élévation. Sous la terre végétale, une couche uniforme de gravillons reposait soit directement sur le rocher soit sur des aménagement appartenant à la phase la plus récente. Elle contenait du mobilier archéologique constitué en majorité de tessons roulés, amphores et *dolia*, appartenant à la dernière période d'occupation du site (fin III<sup>e</sup> s. av. J.-C. au début I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.).

## Les parties orientale et centrale

- 4 C'est à proximité du musée que les vestiges ont subi le plus fort arasement, le substrat rocheux apparaissant aussitôt la couche de terre végétale enlevée. Les sondages situés le plus à l'est se sont révélés négatifs (sondages n° 4 et n° 5).
- 5 Deux structures des II<sup>e</sup> s. et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ont été mises au jour dans la partie centrale du plateau ; elles sont fondées directement dans le conglomérat rocheux, que nous avons atteint partout très rapidement. La première est une citerne non comblée, obturée par un seuil de facture gallo-romaine et des restes d'une surface de circulation constituée par un dallage de blocs calcaires (sondage n° 6). Les vestiges d'un dallage de même type se retrouvent 6 m plus à l'ouest (sondage n° 8). La seconde correspond à une portion de caniveau. Le secteur conservé correspond à un retour d'angle. Une partie de la structure suit une direction est-ouest puis se poursuit vers le sud-ouest. Les parements sud et est sont bien appareillés en petits moellons et liés au mortier de chaux. Le fond est constitué de *tegulae*. La couverture a disparu et les parements nord et ouest ont été épierrés, alors que le comblement du caniveau a été découvert intact (sondage n° 7).

## La partie occidentale

- 6 Au centre de la zone, un décapage de surface a mis au jour un *dolium* au comblement intact, arasé au niveau du col, ainsi que le niveau de sol contemporain. Le mobilier recueilli sur ce dernier permet de l'attribuer à un horizon des III<sup>e</sup> s. et IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. (sondage n° 3).
- 7 Dans le sondage le plus étendu, nous avons déblayé une couche de destruction recouvrant trois murs chaînés formant une pièce d'habitation. Par manque de temps la pièce n'a pu être fouillée jusqu'à l'apparition d'un niveau de sol bien conservé. Les deux assises intactes appartiennent à des phases différentes. La partie la plus ancienne du mobilier recueilli date du III<sup>e</sup> s. ou du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. Il s'agit d'une construction en pierre sèche dont le mur sud, épais d'un mètre, fait office de mur de terrasse. La deuxième assise, plus mince et liée au mortier de chaux, suit la même orientation et correspond à une pièce élevée au cours des deux derniers siècles avant notre ère (sondage n° 2). Jean Jannoray avait déjà signalé la continuité entre la deuxième et la troisième phase d'occupation, processus de construction que nous retrouvons ici. L'orientation des maisons reste inchangée, les murs sont remployés en sous-œuvre. La présence de cette pièce confirme

surtout que les îlots d'habitations du secteur méridional se prolongent vers l'ouest à l'instar de ceux édifiés sur la pente nord (Jannoray, Jean.).

## La bordure sud-ouest du plateau

- 8 L'implantation du dernier sondage (n° 1) n'a pas été choisie au hasard. Il est situé, d'une part, sur la courbe de niveau où ont été repérés les rares témoignages de la courtine sud, d'autre part, des trouvailles mises au jour juste en contrebas (mobiliers étrusque et de la Grèce de l'Est) pouvaient nous faire espérer l'existence d'un niveau encore intact de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. La découverte d'un tronçon de mur, épais et fondé dans un niveau archaïque, est l'information la plus neuve de cette campagne. Pourtant ce sondage, s'il a permis la mise au jour de ce qui paraît être un aménagement défensif au parement interne soigneusement appareillé, pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses. La fouille ayant été interrompue après quelques journées de travail, cette édification ne sera datée de façon assurée que par la reprise ultérieure d'une exploration de ce secteur.

## Analyse des vestiges

- 9 Il s'agit d'un mur d'au moins deux mètres d'épaisseur, d'orientation nord-est – sud-ouest, qui se poursuit au-delà des limites septentrionales du sondage (Fig. n°2 : Sondage 1, 1996). Le parement externe n'a pas été reconnu du côté sud mais il doit être encore partiellement conservé sous la berme. En revanche, le parement interne et le blocage, liés à une argile de couleur verte, sont conservés sur une hauteur d'un mètre, une largeur de deux mètres et suivi sur une longueur équivalente. Les blocs de ce parement, de grandes dimensions, sont parfaitement alignés. Certains sont équarris avec soin sur la face visible. Il s'agit majoritairement de blocs de calcaire. Les irrégularités sont comblées par de petites pierres afin de présenter des surfaces de pose horizontales. Cinq assises sont conservées. Elles reposent sur une semelle de réglage formée de petits blocs de dimensions et de formes diverses.
- 10 Au niveau de la surface de pose de la première assise, un niveau de circulation a été mis au jour, sur une longueur de deux mètres, entre le parement interne et la limite nord du sondage. Cette couche de faible épaisseur, relativement mal conservée, est composée d'une terre compacte mêlée à des cailloutis et des gravillons très tassés avec inclusions de nombreuses particules de charbon, quelques fragments de céramiques et de faune.
- 11 Ce mince niveau enlevé, une tranchée de fondation de faible épaisseur est apparue très clairement (Fig. n°3 : Parement interne du rempart, 1996). Elle est lisible sur toute la longueur du rempart et large d'une quarantaine de centimètres. Sur la portion dégagée, son comblement était constitué d'un sédiment compact comparable au niveau de circulation qui le recouvrait mais totalement stérile. Cette tranchée de fondation entaillait un niveau de terre noire, meuble, très cendreuse renfermant de la faune. Les quelques tessons récoltés à sa surface sont du premier âge du Fer. Nous avons du interrompre la fouille à ce niveau sans avoir atteint le sol géologique.
- 12 Une stèle en grès de type 1 ou 2 (Bessac, Jean-Claude ; Bouloumié, Bernard. 1985.) a été utilisée en remploi dans la première assise du parement interne (Fig. n°4 : Stèles réemployées dans le parement interne). Les arêtes longitudinales sont chanfreinées sur sa

face principale. Il ne semble pas que ce soit le cas au revers. Elle est anépigraphie. Elle mesure 0,78 m de long, 0,35 m de large et 0,20 m d'épaisseur. La partie supérieure est très légèrement amincie pour se terminer par un sommet arrondi dans le sens de l'épaisseur. La surface de chaque face visible est plane et lisse alors que la face inférieure est sommairement dégrossie. Deux autres stèles étaient incluses dans la seconde et la troisième assise du parement. Leur position n'a cependant pas permis d'effectuer des observations aussi claires que pour la première. Les faces latérales présentent, néanmoins, d'indubitables traces de retouches réalisées au marteau-taillant lors de leur insertion dans l'alignement du parement.

- 13 Ce même parement a été épierré sur les deux derniers mètres, du côté ouest. Le comblement de cette tranchée de récupération se compose d'une terre meuble, accompagnée de pierres provenant probablement du blocage du rempart et un mobilier céramique datable de la dernière phase d'occupation du site. Les fragments des II<sup>e</sup> s. et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. étaient très abîmés, roulés pour la plupart. Des éléments intrusifs modernes étaient présents dans la partie supérieure du comblement.
- 14 Un important remblai de conglomérat de tuf ocre stérile comblait la partie nord du sondage jusqu'au niveau de la première assise du rempart.

## Datation

- 15 La datation de ce tronçon de mur d'enceinte reste difficile à déterminer par les seules données fournies par un sondage d'une dizaine de mètres carrés. Nous ne pouvons pas compter non plus sur les niveaux qui le recouvraient pour estimer le moment de son abandon : ce sont des remaniements modernes. Le nettoyage de surface des 4 m<sup>2</sup> de courtine ne nous a pas permis de récolter un mobilier susceptible de dater même approximativement la structure. La poursuite de la fouille n'a apporté aucun élément, le remblai accolé au parement intérieur sur toute sa hauteur étant stérile. Les deux seules unités stratigraphiques, utilisables, sont situées au-dessous de celui-ci (sur une surface décapée d'environ 1 m<sup>2</sup>). Il s'agit, d'une part, du niveau que nous avons identifié comme surface de circulation (US 1006), d'autre part, de la couche de terre cendreuse (US 1008) dans laquelle est fondée la semelle de réglage du rempart.
- 16 La couche de terre noire, cendreuse, correspond au niveau 1 de Jean Jannoray (560-540 à 430-420 av. J.-C.), repéré en de nombreux endroits du plateau et bien décrit par les premières recherches [Jannoray, 1955 : 65 et 171, (Jannoray, Jean. 1955.), (Fig. n°5 : Mobilier de l'US 1008)]. Le mobilier est relativement abondant par rapport à la petite surface fouillée. Il se compose des séries suivantes :
- céramique non tournée : 49 fragments ;
  - amphore étrusque : 12 ;
  - céramique à pâte claire (type indéterminé) : 8 ;
  - céramique grise monochrome : 4 ;
  - céramique ibéro-languedocienne : 1 ;
  - céramique attique : 1.
- 17 D'après les quelques éléments de formes, la fourchette chronologique correspond à la phase 1 d'Ensérune sans dépasser pourtant le milieu du V<sup>e</sup> s.
- 18 Le niveau de circulation scelle, dans sa partie sud, le comblement de la tranchée de fondation (Fig. n°6 : Mobilier de l'US 1006) et recouvre la couche de terre cendreuse

caractérisant l'habitat ancien. Au plan stratigraphique, il est contemporain de la construction du rempart. Le mobilier recueilli est essentiellement constitué de céramique non tournée (une cinquantaine de fragments). Le mobilier amphorique se compose de sept fragments étrusques (dont un bord de type Py 1/2 ou 3 et un bord de type 3) et d'un fragment indéterminé. La céramique commune compte six fragments à pâte claire indéterminés. La céramique fine se résume à deux petits tessons : un fragment probable de grise monochrome et un fragment peint, à pâte claire, de type indéterminé. En l'absence d'un nombre suffisant d'éléments de forme, c'est le contexte céramologique qui définit un horizon chronologique. Il est très similaire au niveau qu'il recouvre. Ce contexte nous semble antérieur à la fin du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Compte tenu de l'exiguïté de la surface fouillée et de difficultés techniques lors de l'opération, les réserves, présentées au début de cet article, se justifient pleinement ici.

## Conclusions

- 19 L'intervention archéologique de juin 1996, menée au coeur de la zone d'installation primitive où se concentrent les trouvailles des VI<sup>e</sup> s. et V<sup>e</sup> s., a donc permis la mise au jour d'une portion de l'enceinte sur la bordure sud-ouest du plateau sommital. Cette découverte a donné l'occasion au fouilleur de faire le point sur les problèmes que posent la datation et le tracé de la fortification établis par Jean Jannoray (Dubosse, Cécile. 2000.).
- 20 [(Garcia, Dominique. 1992.), (Sigal, Louis.), (Barruol, Guy. 1985.), (Arcelin, Patrice ; Dedet, Bernard. 1985.)]

---

## BIBLIOGRAPHIE

Jannoray, Jean. *Rapports de fouilles inédits*, déposés et consultables au musée national d'Ensérune.

Bessac, Jean-ClaudeBouloumié, Bernard. 1985 : « Les stèles de Glanum et de Saint-Blaise, et les sanctuaires préromains du Midi de la Gaule », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 18, p. 127-187.

Jannoray, Jean. 1955 : *Ensérune. Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, Paris, Éd. de Boccard, BEFAR, 181, 2 vol., 490 p., 71 pl.

Jannoray, Jean. *Rapports de fouilles inédits*, déposés et consultables au musée national d'Ensérune.

Garcia, Dominique. 1992 : « Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale », *Actes de la table ronde de Lattes, 1991*, Lattes, Adam éd., Les Dossiers des documents d'Archéologie méridionale, 15, 437 p.

Louis, Sigal . *Rapports de fouilles inédits*, déposés et consultables au musée national d'Ensérune.

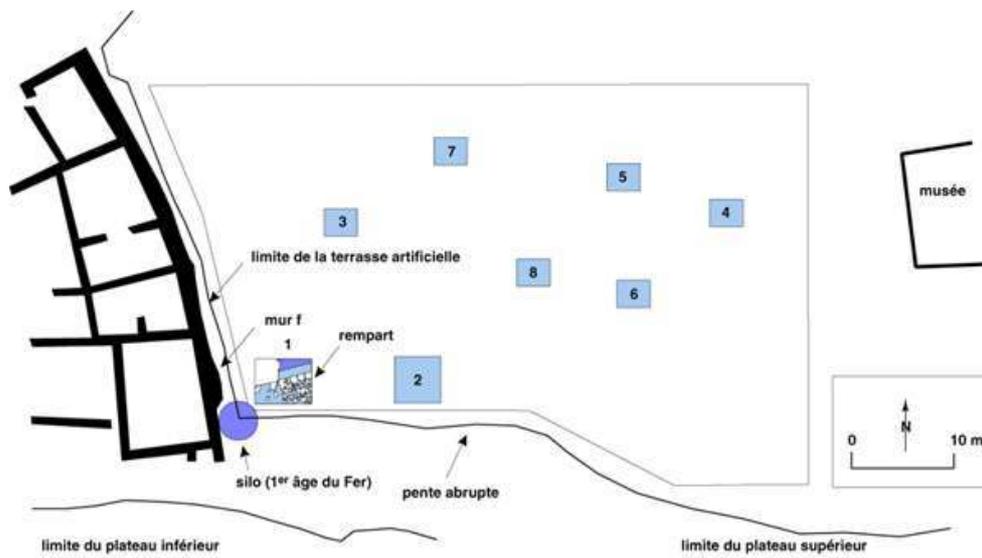
Barruol, Guy. 1985 : « Ensérune », in Dedet Bernard et Py Muchel (dir.), *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*, Caveirac, Cahier de l'Association pour la Recherche archéologique en Languedoc occidental, 14, p 65-66.

Arcelin, PatriceDedet, Bernard. 1985 : « Les enceintes protohistoriques du Midi méditerranéen des origines à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C », in Dedet Bernard et Py Michel (dir.), *Les enceintes*

*protohistoriques de Gaule méridionale*, Caveirac, Cahier de l'Association pour la Recherche archéologique en Languedoc occidental, 14, p 11-38.

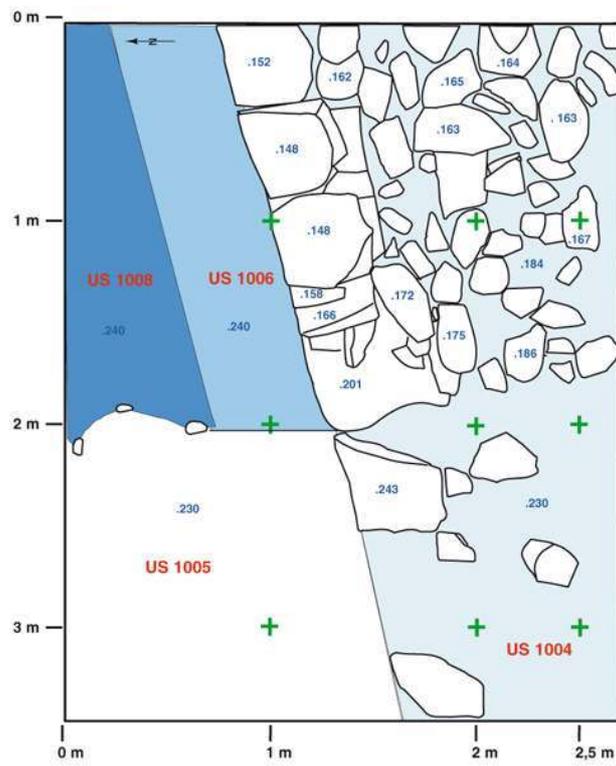
## ANNEXES

Fig. n°1 : Ensérune – secteur de « La Pinède ». Plan d'ensemble des sondages réalisés en 1996 (indication du tronçon ouest de l'enceinte décrite par Jean Jannoray : mur f)



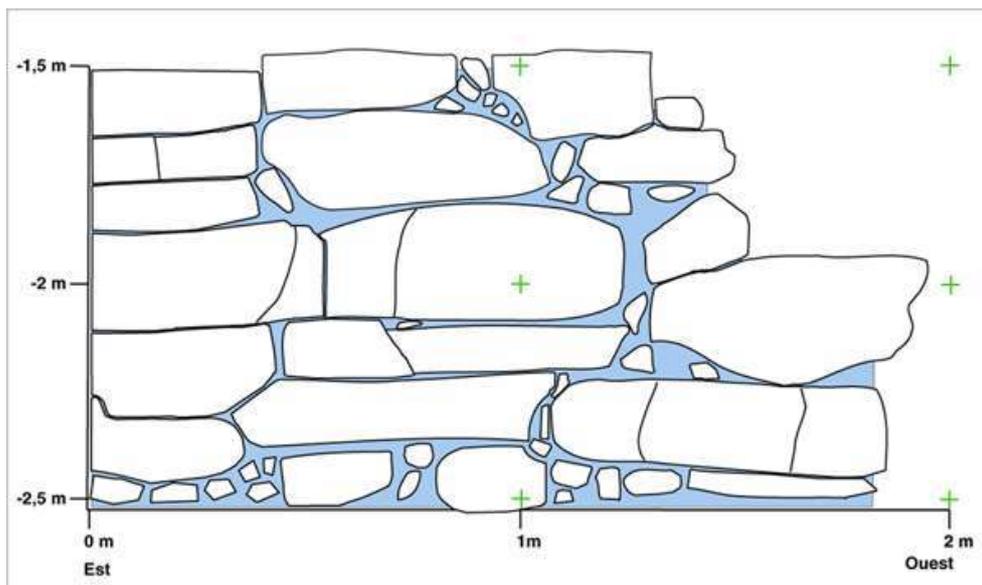
Auteur(s) : Dubosse, Cécile. Crédits : ADLFI - Dubosse, Cécile (2003)

Fig. n°2 : Sondage 1, 1996



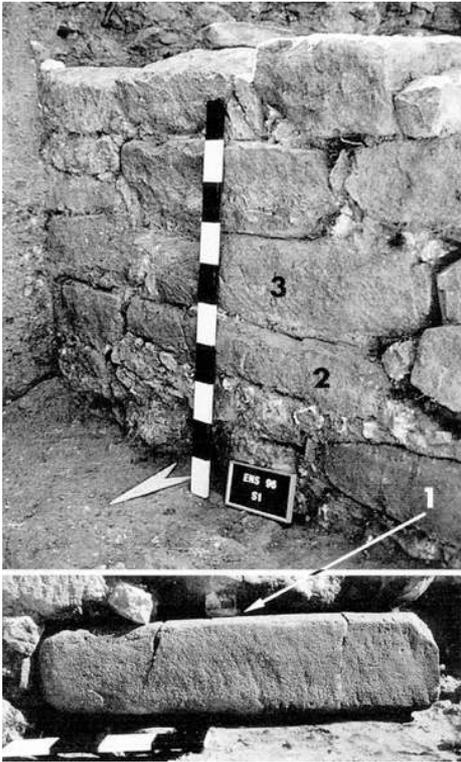
Auteur(s) : Dubosse, Cécile. Crédits : ADLFI - Dubosse, Cécile (2003)

Fig. n°3 : Parement interne du rempart, 1996



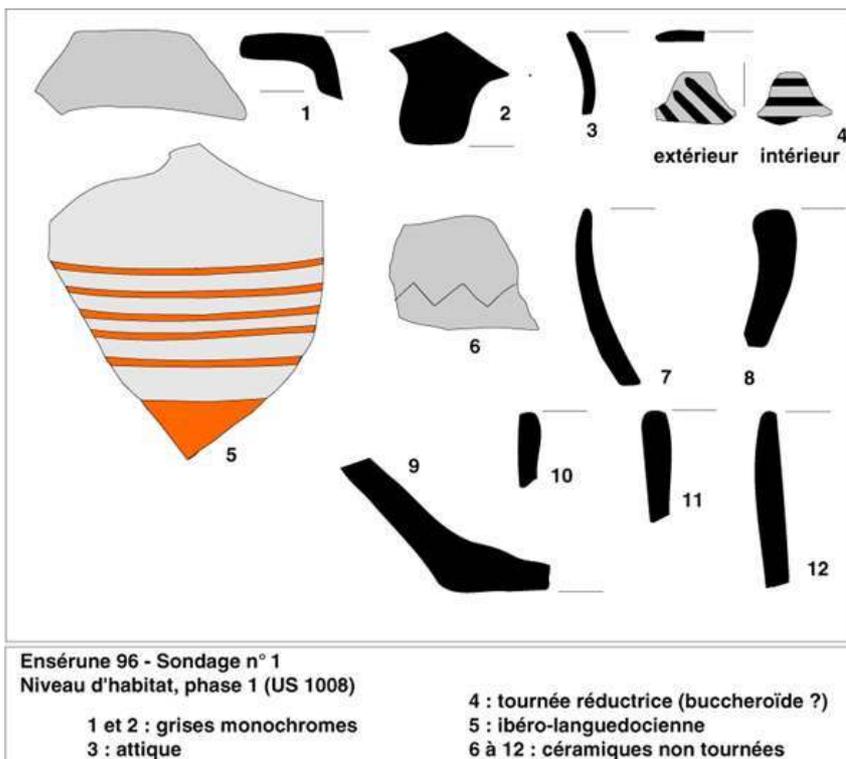
Auteur(s) : Dubosse, Cécile. Crédits : ADLFI - Dubosse, Cécile (2003)

Fig. n°4 : Stèles réemployées dans le parement interne



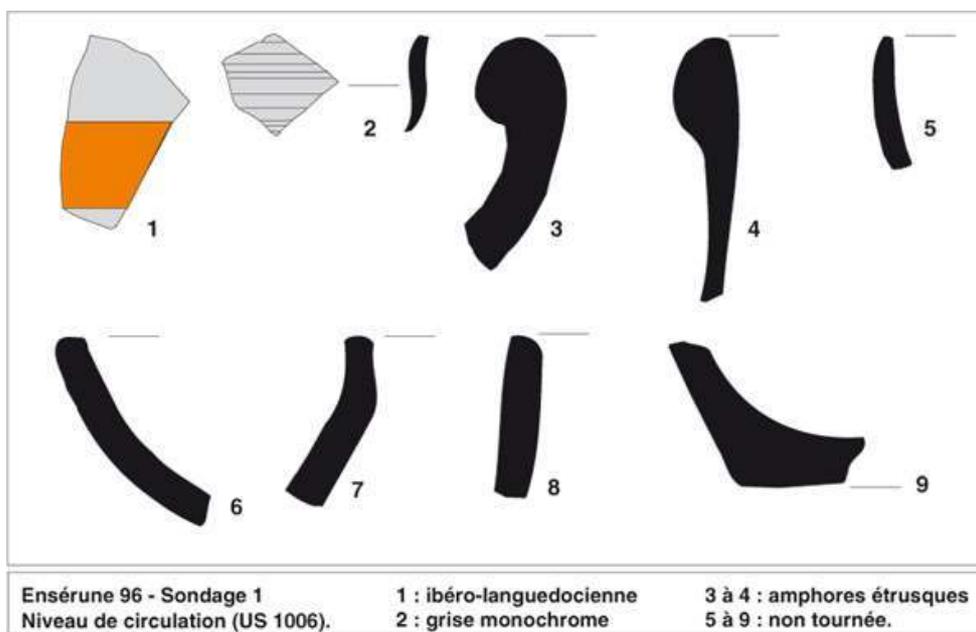
Auteur(s) : Dubosse, Cécile. Crédits : ADLFI - Dubosse, Cécile (2003)

Fig. n°5 : Mobilier de l'US 1008



Auteur(s) : Dubosse, Cécile. Crédits : ADLFI - Dubosse, Cécile (2003)

Fig. n°6 : Mobilier de l'US 1006



Auteur(s) : Dubosse, Cécile. Crédits : ADLFI - Dubosse, Cécile (2003)

## INDEX

**Index géographique** : Languedoc-Roussillon, Hérault (34), Nissan-lez-Enserune

**Index chronologique** : âge du Fer

**operation** Sondage (SD)